



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 9, numéro 2 – Septembre 2016



L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance extraordinaire du Conseil du 21 septembre 2016 et à la séance ordinaire du 28 septembre, qui se sont tenues au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Mémoire sur le projet de loi 105**

À sa séance du 21 septembre 2016, le Conseil des commissaires a adopté le mémoire de la Commission scolaire de Montréal sur le projet de loi 105 – Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique. Ce mémoire a par la suite été envoyé à la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation.

- **Cours de science à l'école Jeanne-Mance**

Des parents et des élèves se sont présentés pour sensibiliser le Conseil des commissaires aux répercussions de l'exclusion de certains élèves du cours enrichi de science de 4^e secondaire en raison du trop grand nombre d'élèves qui y étaient inscrits. Après s'être adressés aux commissaires, ils ont pu rencontrer le commissaire de leur circonscription et des administrateurs de la Commission scolaire. À la suite de cette rencontre, une nouvelle classe a été ouverte.

- **Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie**

M. Gaëtan Dostie s'est présenté à la période réservée au public de la séance du 28 septembre pour faire le point sur sa demande de poursuivre son occupation du bâtiment. Par la suite, la commissaire Violaine Cousineau a présenté une proposition pour appuyer la demande de M. Dostie, puis la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng a présenté des amendements à cette proposition, amendements qui ont été adoptés par la majorité des commissaires. Ainsi, le Conseil a résolu d'apporter un soutien à la médiathèque dans ses démarches et de sensibiliser les acteurs municipaux et provinciaux à ses besoins. La présidente a d'ailleurs fait part aux membres du Conseil d'une lettre qu'elle a envoyée au ministre de la Culture et des Communications pour lui demander d'apporter son soutien à la Médiathèque littéraire Gaëtan Dostie.

- **Allô Prof**

Des représentants de l'organisme Allô Prof, qui offre de l'aide aux devoirs à des élèves de l'ensemble du Québec, se sont présentés pour informer le Conseil des commissaires de leurs projets en cours et à venir et remercier la CSDM de son appui important.

- **Musée pour enfants de Montréal**

Des représentants d'une équipe qui travaille à la mise sur pied d'un musée pour enfants à Montréal ont présenté leur projet au Conseil des commissaires et ont indiqué qu'ils souhaitaient établir des partenariats avec la CSDM.

- **Suppléance dans les écoles**
Une enseignante retraitée, suppléante à la CSDM, s'est présentée pour sensibiliser le Conseil des commissaires à la question de l'ordre de priorité des bassins de suppléants.
- **Fonctionnement du Conseil des commissaires**
Le Conseil des commissaires a mandaté le Service du secrétariat général pour examiner la façon dont s'organise la diffusion par Internet de débats dans d'autres organismes, d'évaluer les forces et les faiblesses des pratiques existantes et de se pencher sur les modalités de mise en œuvre de telles pratiques à la CSDM. Il l'a également mandaté pour produire un avis sur les règles d'assemblée du Conseil en prenant en considération le rôle et la mission des commissaires scolaires.
- **Entente avec le Service de police de la Ville de Montréal**
En septembre 2015, le Conseil des commissaires avait approuvé une entente avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sur la présence policière en milieu scolaire. Par la suite, pour tenir compte de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) relatives à l'intimidation et à la violence et pour uniformiser le travail d'intervention du SPVM sur l'ensemble de son territoire, cette entente a été revue par un comité réunissant des représentants du SPVM, des commissions scolaires de l'île de Montréal et de la Fédération des établissements d'enseignement privé. L'entente révisée, qui inclut les nouvelles dispositions de la LIP provenant du projet de loi 56 – Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école, a été approuvée par le Conseil des commissaires à sa séance du 28 septembre 2016. Elle devra également être approuvée par la Ville de Montréal.
- **Immeubles de la Commission scolaire**
Le Conseil des commissaires a autorisé des modifications au projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2017-2018. Ces modifications concernent la relocalisation des classes du secondaire de l'École internationale de Montréal et la cohabitation de l'école Marie-Anne avec l'école Rosalie-Jetté. De plus, le Conseil a autorisé la location de locaux de l'école Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours au centre de la petite enfance Les Petits Lutins de Côte-Saint-Paul.

Nominations

- **M^{me} Josée Rougeau** a été nommée directrice de l'école **Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours**. Elle entrera en fonction le 31 octobre 2016.
- **M^{me} Geneviève Cadieux** a été nommée directrice de l'école **Saint-Ambroise**. Elle est entrée en fonction le 3 octobre 2016.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Service du secrétariat général
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@csdm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications